Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pension et crédit

Par Dri67

Bonjour j'aurais 2 questions
La première mon ex est passé en jugement y a 2 ans de ça pour nos 2 enfants la caf lui verse la pension depuis et la caf me demande de rembourser les 2 années je n'était pas au courant et pourquoi ils ont attendu 2 ans pour me contacter en sachant que la dette serais grosse je précise je payais pas la pension parceque je paye un crédit qui est a mon nom.pour mon ex ça voiture
2e question le crédit pour la voiture que j'ai fait est a mon nom la carte grise a celle de mon ex ma banque a racheté le crédit de la voiture je voudrais savoir comment faire pour que se soit mon ex qui paye ce qui me paraît normal merci

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Il n'y a aucune excuse pour ne pas payer la pension destinée à vos enfants, c'est une dette prioritaire.
Si vous lui avez fait cadeau de cette voiture, vous ne pouvez pas la récupérer, par contre il faut payer le crédit ou bien la voiture sera saisie.

Par Dri67

Ce n'ai pas une excuse on avais convenu ensemble que comme je payais son crédit pour la voiture je ne donnait pas la pension et ce n'ai pas un cadeau elle ne travaillais pas c'est pour cela que j'ai du le faire a mon nom j'aurais payé après le crédit j'ai pas les moyens de tout payer a moin de vivre a la rue et de ne rien manger bref

---
Par yapasdequoi

C'était une mauvaise idée de vous arranger entre vous.
Vous avez été informé du jugement il y a 2 ans et vous pensiez y échapper ?

Le crédit est à votre nom mais à quel nom est la facture ? (pas la carte grise)
Si vous ne payez plus le crédit, la voiture sera saisie.

Consultez les services sociaux pour envisager un surendettement. Mais je pense que elur premier réflexe sera de vous demander de revendre la voiture et de solder le crédit.
Madame se déplacera en bus.